

GLOSSAIRE

AIS - Administrateur d'Infrastructures Sécurisées

Aussi écrit : ais - administrateur infrastructures sécurisées - administrateur infrastructures securisees - administrateur cyber - admin sys cyber

DÉFINITION

L'AIS (Administrateur d'Infrastructures Sécurisées) conçoit, déploie et sécurise les infrastructures système et réseau d'une organisation. Métier en très forte tension côté cybersécurité, reconnu par un Titre Professionnel de niveau 6 (Bac+3/4).

L'AIS, l'Administrateur d'Infrastructures Sécurisées, conçoit, déploie et sécurise les infrastructures système et réseau d'une organisation : entreprises, hôpitaux, administrations, opérateurs d'importance vitale. C'est un métier de la cybersécurité en tension forte, porté par un Titre Professionnel de niveau 6 reconnu par le Ministère du Travail, et une voie de reconversion de plus en plus empruntée après un parcours de technicien informatique.

Trois voies pour devenir AIS

Technicien informatique de proximité (TIP) ou technicien systèmes et réseaux (TSSR) déjà en poste

- Parcours type : Montée en compétences cyber après une première expérience terrain
- Durée ou étape : 2 à 3 ans d'expérience avant la spécialisation

Reconverti venant du développement, de la gestion de projet ou de l'industrie

- Parcours type : Titre Professionnel AIS en formation continue, présentiel ou alternance
- Durée ou étape : 12 à 18 mois

Professionnel déjà titulaire du Titre Pro AIS

- Parcours type : Certifications complémentaires pour valider une spécialisation
- Durée ou étape : CCNA, CCNP Security, CISSP

Un métier au coeur de la tension cybersécurité

La demande dépasse largement l'offre formée. La multiplication des cyberattaques, ransomwares ciblant des collectivités et des hôpitaux, groupes comme LockBit ou Conti, pousse les organisations à recruter des profils capables de durcir leurs infrastructures avant l'incident, pas seulement d'y répondre après coup. L'AIS intervient aussi bien en entreprise que dans des structures classées Opérateurs d'Importance Vitale, où la continuité de service est un enjeu direct pour le public.

En Nouvelle-Aquitaine, ce volume de recrutement se retrouve dans l'offre de formation : en mai 2026, le catalogue Mon Compte Formation comptait 2 273 sessions AIS disponibles dans la région, le plus haut total parmi les métiers informatiques recensés (source data.gouv.fr).

Compétences couvertes et reconnaissance officielle

Le Titre Professionnel AIS est délivré par le Ministère du Travail au niveau 6, équivalent Bac+3/4. Il valide quatre familles de compétences : l'administration système (Windows Server, Linux, virtualisation VMware ou Proxmox), les réseaux (LAN, WAN, VPN, VLAN), la sécurité au sens strict (pare-feu, IDS/IPS, authentification multifacteur, gestion des accès, durcissement des configurations) et la supervision (Zabbix, Nagios, ELK), avec la gestion d'incidents en toile de fond. Le référentiel complet est consultable sur France compétences.

Ce n'est pas un premier métier informatique : il suppose une base technique déjà installée, que ce soit par un

parcours de technicien ou par une expérience professionnelle antérieure dans un domaine proche.

Rémunération et évolution

En 2026, un débutant démarre entre 30 et 38 K? brut par an. Après 3 à 5 ans d'expérience, la rémunération se situe entre 42 et 55 K?. Avec des responsabilités élargies au niveau RSSI, elle peut atteindre 60 à 85 K?. C'est un métier qui résiste à l'automatisation par l'IA : l'adversaire à contrer est humain, pas un script. Les recommandations officielles sur les métiers de la cybersécurité restent publiées par l'ANSSI.

Deux situations concrètes

Un homme de 42 ans, technicien en poste depuis plusieurs années

Technicien informatique de proximité, il a accumulé deux à trois ans d'expérience terrain sur des parcs informatiques d'entreprise. Il envisage de monter en compétences cyber pour évoluer vers l'AIS, sans repartir de zéro : son socle d'administration système et réseau est déjà posé, il lui reste à ajouter la dimension sécurité et supervision que couvre le Titre Professionnel.

Une femme de 39 ans, reconvertie depuis la gestion de projet

Elle vient d'un secteur sans lien direct avec l'informatique et s'engage dans un Titre Professionnel AIS en alternance, sur une durée de 12 à 18 mois. Contrairement au technicien déjà en poste, elle part sans base technique préalable : la formation continue couvre l'intégralité des quatre familles de compétences, de l'administration système à la sécurité.

Les erreurs fréquentes

- Aborder l'AIS comme un premier métier informatique, alors que le Titre Professionnel de niveau 6 suppose déjà une base technique, acquise par un parcours de technicien ou une expérience professionnelle proche.
- Sous-estimer la durée réelle d'une formation continue, 12 à 18 mois pour un profil qui change de secteur, et caler un projet de reconversion sur un calendrier plus court.
- Réduire l'AIS à de l'administration système ou réseau, en oubliant que la sécurité au sens strict (pare-feu, IDS/IPS, authentification, durcissement) en est une composante distincte et obligatoire du référentiel.
- Ignorer les certifications complémentaires (CCNA, CCNP Security, CISSP), qui restent la voie normale pour valider une spécialisation une fois le Titre Professionnel obtenu.
- Se projeter directement sur les niveaux de rémunération les plus hauts, 60 à 85 K? avec des responsabilités RSSI, sans compter les années d'expérience qui séparent ce chiffre du salaire de débutant.

Pour votre reconversion

- Reconversion professionnelle : poser les bases d'un projet de reconversion, quel que soit le point de départ.
- Les métiers qui recrutent : resituer l'AIS parmi les métiers en tension accessibles par la reconversion.
- Faire le diagnostic de votre projet : clarifier si cette voie correspond à votre profil et à votre expérience.

À RETENIR

- L'AIS (Administrateur d'Infrastructures Sécurisées) est un Titre Professionnel de niveau 6 (Bac+3/4), délivré par le Ministère du Travail, qui combine administration système, réseaux et sécurité informatique.
- En mai 2026, le catalogue Mon Compte Formation comptait 2 273 sessions de formation AIS en Nouvelle-Aquitaine, le plus haut volume parmi les métiers IT de la région (source data.gouv.fr).
- La reconversion vers l'AIS se fait le plus souvent après un parcours de technicien informatique de proximité (TIP) ou de technicien systèmes et réseaux (TSSR), ou par une formation continue de 12 à 18 mois pour les profils venant d'un autre secteur.
- La rémunération démarre entre 30 et 38 K? brut par an en 2026, pour atteindre 42 à 55 K? après 3 à 5 ans

d'expérience et 60 à 85 K? avec des responsabilités de RSSI.

- Les certifications complémentaires CCNA, CCNP Security ou CISSP permettent de valider une spécialisation une fois le Titre Professionnel obtenu.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- France compétences - Titre Pro AIS <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/> (consulté 2026-05-26)
- Mon Compte Formation - catalogue AIS <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> (consulté 2026-05-26)
- ANSSI - Référentiel métiers cybersécurité <https://www.ssi.gouv.fr/> (consulté 2026-05-26)

ACADÉMIQUES

- Céreq - Métiers cyber et reconversion <https://www.cereq.fr/> (consulté 2026-05-26)
- France Travail - BMO 2026 (métiers cyber) <https://statistiques.francetravail.org/bmo> (consulté 2026-05-26)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion au 100% à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/ais

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF